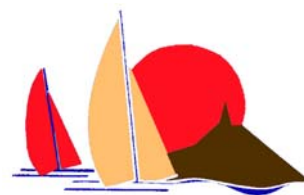


RAID DE LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL 2004

L'épreuve est organisée par le Cercle de Voile de Jullouville, en collaboration avec le Club Nautique de Cancale. Elle est régie par les Règles de Course à la Voile, les prescriptions de la FFV, les règles des classes concernées, les instructions de course et toutes autres règles applicables.



Elle est ouverte aux catamarans :

- jaugés en Formule 18
- et aux Intersérie dont le rating est inférieur à 1,18. Ils sont classés distinctement et effectuent un parcours réduit.

Dans chaque équipage, au plus une personne peut être mineure. Les solitaires sont exclus.

VENDREDI 21 AOUT

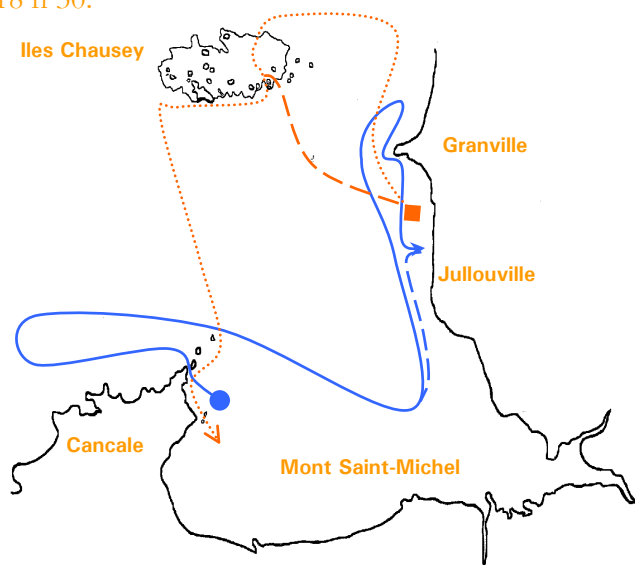
Accueil à Jullouville pour confirmation des inscriptions de 16 h à 21 h. Réunion de bienvenue à 19 h.

SAMEDI 22 AOUT

Petit déjeuner à Jullouville. Confirmation des inscriptions jusqu'à 10h. Premier signal d'avertissement à 11 h. Route vers Donville, la passe orientale de l'Etat (pour les Formules 18), Les Huguenans, Les Epiettes, La Fille et Port Mer. Collation à l'arrivée. Dîner sur la plage, sous tente.

DIMANCHE 23 AOUT

Petit déjeuner à Port Mer. Premier signal d'avertissement à 10h 30. Route vers La Basse aux Chiens, Le Herpin, Champeaux, Bréville (pour les Formules 18) et Jullouville. Collation à l'arrivée. Proclamation des résultats vers 18 h 30.



Le programme prévisionnel est susceptible de modifications. Le comité de course peut aménager les parcours en fonction des conditions du moment et de toutes autres considérations, équitables pour tous ou non. Le classement est fait par points, chaque manche étant affectée d'un coefficient fonction de la longueur du parcours.

Le catamaran doit être immatriculé auprès des Affaires Maritimes et son armement conforme : Bout de ressalage, bout de remorquage de 15 m ϕ 6 , mouillage de 30 m, 3 feux, compas, pagaie.

Chaque concurrent doit disposer de Flash Lights individuels étanches portés en permanence et d'un gilet agréé CE.

que sont autorisés.

Un transport des affaires sèches et des tentes est assuré de Jullouville à Cancale et réciproquement. On peut camper sur la plage de Cancale.

Pour s'inscrire, s'adresser au Cercle de Voile de Jullouville BP 11 50610 Jullouville. Le montant des droits d'inscription est de 90 € (80 € si paiement avant le 1^{er} août). Pour tout renseignement, veniard@aol.com ou 06 07 24 22 21.

Les équipages doivent justifier de leur aptitude à naviguer en haute mer. Le nombre des concurrents est limité à 60. La priorité est donnée aux premières demandes reçues.

Fiche d'inscription disponible sur www.cvjullouville.fr.st

LE RAID EST ORGANISE AVEC LE CONCOURS DES MAIRIES DE CANCALE, GRANVILLE ET JULLOUVILLE, INTERMARCHÉ SAINT PAIR, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, SUPER U CANCALE, MAXICROSS 50, TRICOTS SAINT JAMES, PACIFIC, POZZO IMMOBILIER ET AVEC L'ASSISTANCE DE LA SNSM

RAID DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL 2004

DEMANDE D'INSCRIPTION

BARREUR

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe F M Né(e) le / / 19 . .

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Profession : _____

Adresse mail : _____@_____ Poids (Formule 18) : _____ kg

N° de licence FFV : | | | | | | | | | | Club : _____ N° de Club : | | | | | | | |

Participation à une régates du classement national des coureurs (lieu et date) : _____

Autre référence nautique : _____

EQUIPIER

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe F M Né(e) le / / 19 . .

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Profession : _____

Adresse mail : _____@_____ Poids (Formule 18) : _____ kg

N° de licence FFV : | | | | | | | | | | Club : _____ N° de Club : | | | | | | | |

Participation à une régates du classement national des coureurs (lieu et date) : _____

Autre référence nautique : _____

CATAMARAN

Marque et Modèle : _____

Formule 18 Poids de l'équipage : _____ kg Petit gréement Grand gréement Lest : _____

Intersérie - Rating : ____ , ____ Spi : Oui Non

N° indiqués sur la voile (Lettres et chiffres) : _____ N° d'inscription Aff Maritimes : _____

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à 90 € (80 si paiement avant le 1^{er} août), dont 15 pour deux repas le samedi soir. Établir votre chèque à l'ordre de "RAID DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL".

ATTESTATION

Je certifie que les informations ci-dessus sont sincères et véritables. J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et en particulier à la 4^è règle fondamentale : "La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité". Je me soumettrai aux règles qui régissent l'épreuve.

Signature du barreur

Signature de l'équipier

Après avoir complété cette fiche, la retourner à "Raid de la Baie du Mont Saint Michel BP 11 - 50610 Jullouville". Joindre un chèque du montant des droits d'inscription. A la confirmation de son inscription, chaque concurrent présentera :

- pour chaque membre de l'équipage, une licence FFV 2004 validée par un médecin
- la carte d'immatriculation du bateau (bleue) délivrée par les Affaires Maritimes
- le matériel de sécurité de son bateau et, pour les Formule 18, le certificat de jauge

